



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PREMIER MINISTRE

S . G . D . S . N
Agence nationale de la sécurité
des systèmes d'information
CERTA

Paris, le 23 novembre 2009
N° CERTA-2009-AVI-512

Affaire suivie par :
CERTA

AVIS DU CERTA

Objet : Vulnérabilités de Kolab

Conditions d'utilisation de ce document : <http://www.certa.ssi.gouv.fr/certa/apropos.html>
Dernière version de ce document : <http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERTA-2009-AVI-512>

Gestion du document

Référence	CERTA-2009-AVI-512
Titre	Vulnérabilités de Kolab
Date de la première version	23 novembre 2009
Date de la dernière version	–
Source(s)	
Pièce(s) jointe(s)	Aucune

TAB. 1 – Gestion du document

Une gestion de version détaillée se trouve à la fin de ce document.

1 Risque

Contournement de la politique de sécurité.

2 Systèmes affectés

Kolab Server 2.2.2 avec ClamAV 0.95.1 et versions antérieures.

3 Résumé

Des vulnérabilités dans ClamAV permettent de contourner la politique de sécurité dans Kolab Server.

4 Description

Plusieurs vulnérabilités présentes dans la version de ClamAV incluse dans Kolab Server ont été publiées. Leur exploitation permet de contourner la politique de sécurité de Kolab Server.

5 Solution

Se référer au bulletin de sécurité de l'éditeur pour l'obtention des correctifs (cf. section Documentation).

6 Documentation

- Bulletin de sécurité Kolab Issue 25 du 17 novembre 2007 :
<http://www.kolab.org/security/kolab-vendor-notice-25.txt>

Gestion détaillée du document

23 novembre 2009 version initiale.